

Budget 2023 : les engagements et projets municipaux respectés malgré l'inflation !



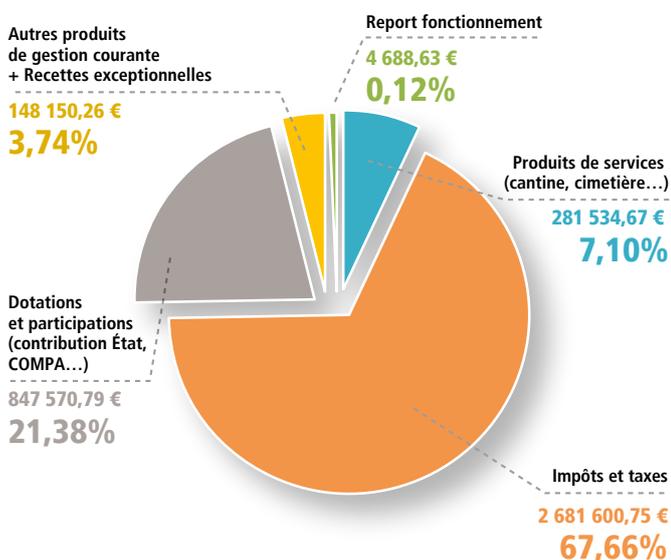
Le budget primitif 2023 a été adopté lors du Conseil Municipal du 28 mars 2023. Comme nous avons pu vous le dire à plusieurs reprises, cela fait 3 ans que la Commune s'adapte aux différentes crises. 2023 sera dans la continuité des 3 années précédentes en termes de rigueur budgétaire mais les efforts sont récompensés par la concrétisation de nos grands engagements améliorant quotidiennement la vie des citoyens. Comme tous les ans, avant de vous parler projets, nous vous présentons la photographie des comptes 2022 qui est la base comptable du budget communal primitif 2023.

Photographie des comptes 2022 et du budget communal primitif 2023

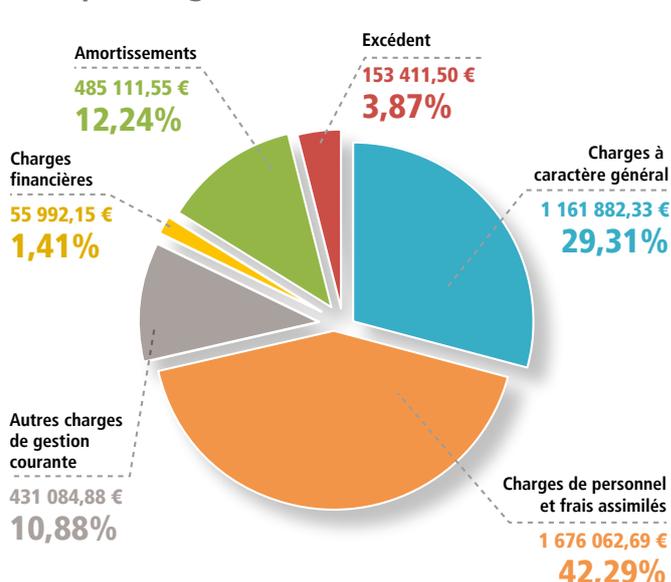
Présentés comme tous les ans, les graphiques ci-dessous du compte administratif des opérations comptables réalisées sur 2022 et validées par les élus témoignent des engagements pris pour ce deuxième mandat 2020-2026.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Hors cession d'immobilisations

Recettes globales 2022 = 3 963 545,10 €



Dépenses globales 2022 = 3 963 545,10 €



Ces comptes administratifs sont aussi les garants de la santé financière de la Commune, le « nerf de la guerre ». C'est le bilan servant de base pour le budget communal 2023 orchestrant les dépenses et les recettes.



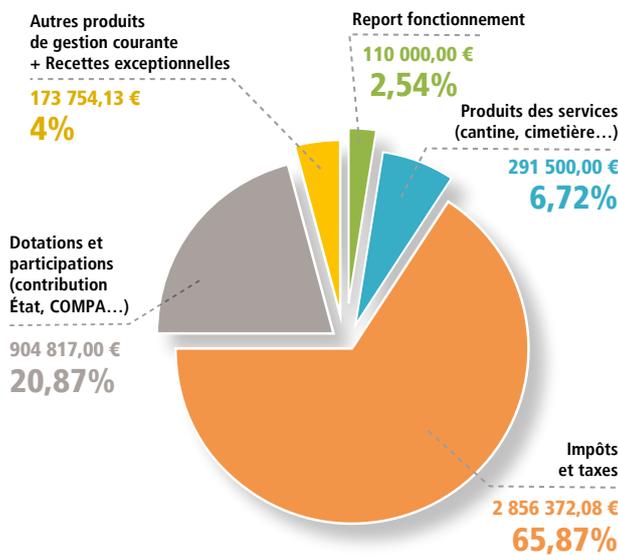
Ce budget est construit en deux parties. Une section « fonctionnement » et une section « investissements » :

1 - Section « fonctionnement » : elle est constituée des recettes et dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en service quotidienne des actions décidées par les élus.

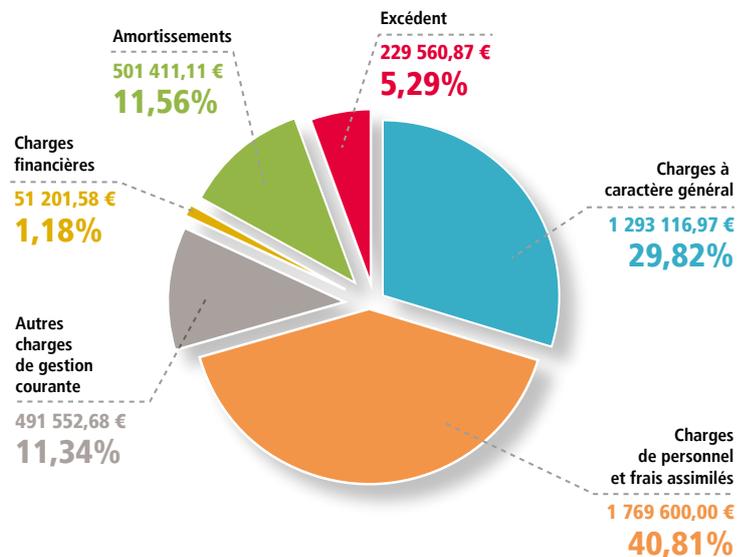
2 - Section « investissements » : elle est utilisée pour l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie. Les recettes et les dépenses de chaque section doivent être équilibrées. Ces sections sont

liées par l'excédent des recettes de fonctionnement qui est utilisé l'année suivante pour financer une partie des investissements de la Commune. Tout ceci dans le but de maintenir une Capacité d'Autofinancement (C.A.F) suffisante. Pour rappel la C.A.F mesure la capacité à financer, sur ses propres ressources, les besoins communaux tels que les investissements ou le remboursement de dettes. Cette C.A.F permet d'envisager sur plusieurs années des projets structurants et de ramener le niveau d'endettement de la Commune à des ratios lui permettant de les financer dans les meilleures conditions.

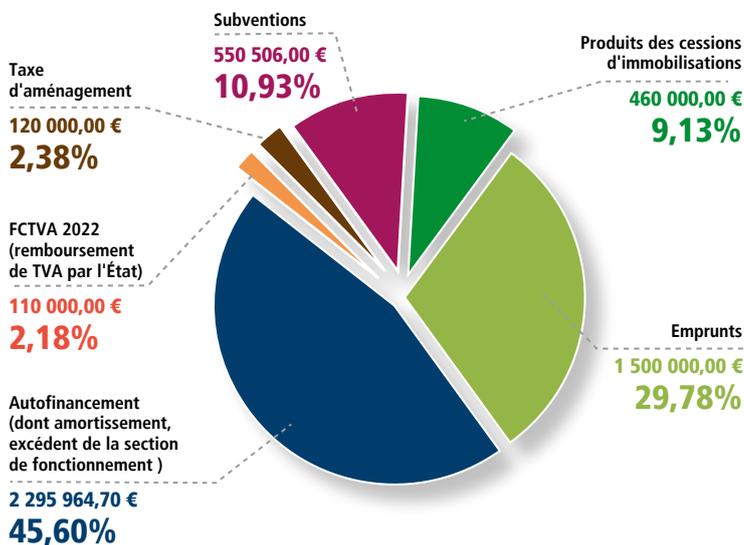
Recettes budget primitif 2023 de fonctionnement = 4 336 443,21 €



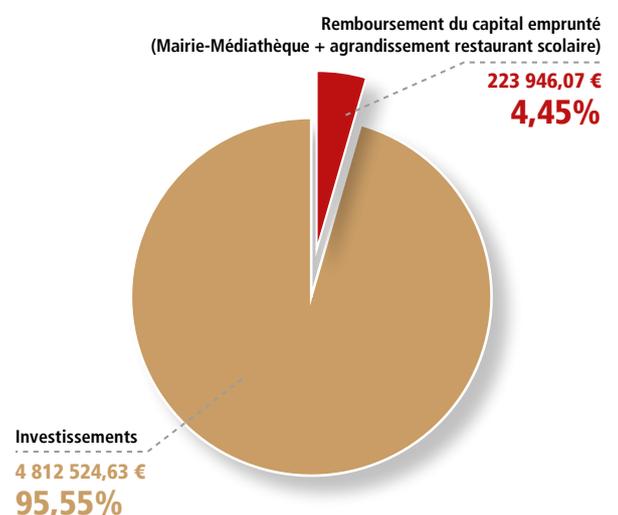
Dépenses budget primitif 2023 de fonctionnement = 4 336 443,21 €



Recettes budget primitif 2023 investissements = 5 036 470,70 €



Dépenses budget primitif 2023 investissements = 5 036 470,70 €



Comment Le Cellier va-t-il gérer

... la crise énergétique ?

Dans un contexte de crises successives, le gouvernement a mis en place un filet de sécurité énergétique pour aider financièrement les collectivités à faire face à la hausse des factures d'énergie. Le Cellier n'est pas éligible pour recevoir cette aide. De quelle manière la Commune peut-elle y faire face ? Le Cellier a un atout : l'adhésion au syndicat intercommunal « Territoire d'Énergie 44 » (ex Sydela). Il s'agit d'un groupement d'achats d'énergie. La hausse globale pour la Commune en 2023 avait été estimée à 80 000 € environ. Grâce à ce groupement, cette hausse pourra être ramenée à 60 000 € due aux économies d'énergie mises en place sur l'éclairage public et la régulation des chauffages des bâtiments communaux.

... les recettes et charges de fonctionnement ?

Pour les recettes, les incertitudes sont nombreuses. Le volume des dotations d'Etat devrait se maintenir ou ne devrait pas baisser de plus de 5%, ce qui représenterait pour Le Cellier environ 23 000 €. Les taux de nos recettes fiscales ne vont pas augmenter suite au vote du Conseil Municipal. L'effort sera fait sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les bases fiscales établies par l'État sont indexées sur la hausse de l'indice des prix à la consommation. Celles-ci augmenteront de 7,1 points.

La Commune sera contrainte également de répercuter cette hausse (partiellement ou totalement) sur les tarifs des services : restaurant scolaire, location de salles...

Pour les dépenses de fonctionnement, la Commune va se concentrer sur les dépenses liées à ses compétences obligatoires (écoles maternelle et élémentaire publiques, voirie, bâtiments communaux, urbanisme, état civil, action sociale, sécurité publique).

... les recettes et dépenses d'investissement ?

Pour les recettes d'investissement, la municipalité continue son plan d'actions de recherche accrue de subventions et des pistes de cessions de biens. Les taxes d'aménagement devraient se maintenir. Au niveau des dépenses d'investissement, tout le contexte évoqué précédemment implique une capacité d'autofinancement difficile à maintenir en 2023. S'ajoute l'inflation qui explose d'une manière significative le coût des investissements. Tous les projets du Plan Pluri-annuel d'Investissements (PPI) engagés seront poursuivis en veillant à l'absence de dérapage budgétaire. La veille foncière en centre-bourg et les travaux visant aux économies d'énergie seront prioritaires.

De gros investissements en faveur de la transition énergétique

L'État a demandé aux administrations publiques de préparer un plan de sobriété. L'objectif fixé par le gouvernement est, pour les collectivités, de diminuer de 10% leur consommation d'énergie d'ici 2024. L'État a prévu un fonds d'accélération de la transition écologique pour soutenir les projets des collectivités. Le Cellier met en œuvre de nouvelles actions en complément des mesures déjà engagées depuis plusieurs années, afin de réduire son empreinte écologique :

- **Eclairage en LED des candélabres** qui se poursuit dans les rues du bourg (80 environ cette année), remplacement des éclairages des équipements municipaux

- **Réduction sectorisée et extinction de l'éclairage public de 23 h à 6 h** dans le bourg sauf la rue des Mazères et rue de Clermont (phase d'expérimentation mise en place au 1^{er} juin 2022 validée)

- **Bâtiments publics rénovés** : la Commune investit pour rénover et moderniser ses bâtiments énergivores comme l'achat d'une chaudière biomasse* pour l'école élémentaire publique qui, elle aussi, sera entièrement rénovée. Plusieurs toitures ont également été remises à neuf

- **Changement du chauffage de l'église**

- **Ombrières photovoltaïques** installées sur le parking de TroCanton

**Qu'est-ce qu'une chaudière biomasse ? Une chaudière biomasse est un appareil de chauffage qui fonctionne uniquement au bois. Elle s'abreuve d'une source d'énergie renouvelable très présente en France (nos forêts couvrent près de 30 % du territoire). En employant des résidus organiques et le bois sous toutes ses formes, elle permet une meilleure utilisation de l'arbre (toutes les parties sont exploitées, pas uniquement le tronc) et la réutilisation du bois usagé comme les cagettes, les palettes et les charpentes. Le bois énergie, autrement dit le bois utilisé à des fins énergétiques, diminue considérablement les émissions de CO2 et contribue par conséquent à la lutte contre l'effet de serre. Le rendement énergétique de ces appareils est très intéressant et varie selon le type de chaudière et le combustible employé. Pour les modèles les plus performants, il peut atteindre 95 %. Celle choisie par la Commune sera une chaudière fonctionnant avec des pellets car la logistique sera plus simple. Elle chauffera l'école élémentaire dans un premier temps puis à moyen terme : l'école maternelle, le groupement de bâtiments dédiés à la petite enfance, le périscolaire et le Local Ados.*

Point planning des travaux en cours et des projets

- **Parc de la Mothe** : le projet avance. Fermeture de la rue de Bel-Air jusqu'au 15 mai avec déviation pour les véhicules légers et poids-lourds > *fin prévue normalement fin été 2023*

- **Terrain de foot synthétique** : fermeture du terrain en herbe d'avril à août, installation d'un compteur 48 KVa > *fin prévue septembre 2023*

- **Aménagement de l'ancien local de la Poste** en 2 locaux commerciaux, agrandissement de la boulangerie > *Fin prévue décembre 2023*

- **Remplacement du chauffage de l'église**, éclairage et mise aux normes électriques > *en cours d'études financière et technique, réalisation normalement en 2023*

- **Sécurisation des villages** > *les villages de la Coalerie, la Simonière, la Gicquelière, Launay et Vandel (écluses, aménagements de carrefours). Une première réunion avec le village de la Coalerie a eu lieu le 15 mars 2023*

- **Halle de sports** : une 1^{re} réunion avec le maître d'ouvrage a eu lieu le 22 février, la 1^{re} esquisse a été rendue le 23 mars, présen-

tation en commission en avril, concertation des utilisateurs en mai > *fin 2024*

- **Rénovation des écoles** > *choix maîtrise ouvrage, notification marché et début d'étude de la conception en cours, réception des travaux en août 2025*

- **Réalisation d'un module toilettes publiques automatique entre le complexe sportif et le périscolaire** > *en cours d'études financière et technique. Projet demandé par le Conseil des Jeunes Cellariens (CJC)*

>>>



- >>> • **Résidence seniors** > permis de construire avril 2023
- **Lotissement du Prieuré partie sud** > aménageur désigné : Viabilis, de nombreuses études à venir.

La municipalité se réjouit de mettre au service des Cellariennes et Cellariens le plus rapidement possible toutes ces réalisations.

2023 sera l'année de la sortie de terre de projets qui étaient encore en cours d'élaboration depuis 3 ans. 2023 sera une année de concrétisation, de continuité et de recherches de nouveaux projets pour satisfaire le plus grand nombre de citoyens.

État comparatif de l'encours de dette des communes voisines du Cellier

Année : 2021

Source : DGCL

Direction Générale des Collectivités Locales

COMMUNE	Encours de dette au 31/12/2021 en €	en €/habitant	Moyenne de la strate en €/habitant
LE CELLIER	2 917 000	731	717
LIGNÉ	4 294 000	805	775
LOUDON	839 000	215	717
COUFFÉ	1 631 000	626	663
ST-MARS-DU-DÉSERT	2 778 000	546	775
MAUVES/LOIRE	1 205 000	366	663

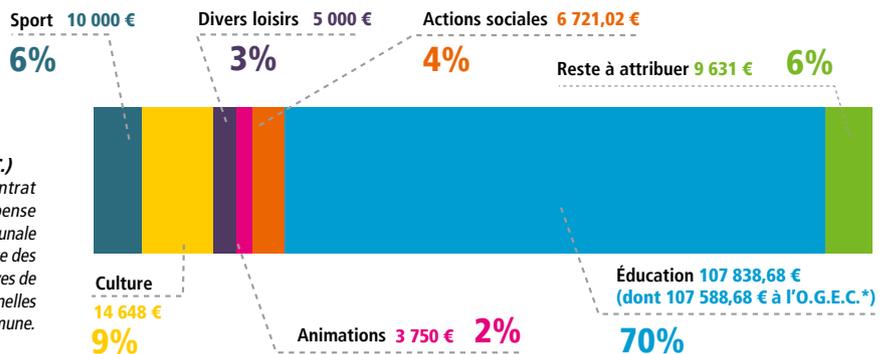
Un soutien financier fidèle aux associations cellariennes

Le Cellier continue comme toujours à soutenir ses associations en les accompagnant le mieux possible en termes de conseils et de subventions pour assurer leur pérennité.

*** Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C.)**
Les dépenses de fonctionnement d'une classe élémentaire sous contrat d'association comme l'école privée S'-Jean-Bosco constituent une dépense obligatoire à la charge de la Commune. Le montant de la contribution communale s'évalue à partir des dépenses de fonctionnement relatives au coût par élève des écoles publiques. Ce coût par élève est ensuite multiplié par le nombre d'élèves de l'école privée. Par contre, les dépenses de fonctionnement des classes maternelles sous contrat d'association constituent une dépense facultative pour la Commune. Le Cellier participe à cette dépense par équité entre les deux écoles.

Total des subventions 2023 : 157 588,70 €

Votees au conseil municipal du 28 mars 2023



Vie communale

Permanences UDAF 44 : accès gratuit aux droits et au numérique

L'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique poursuit ses permanences avec ou sans RDV à la mairie du Cellier à destination des citoyens n'ayant pas d'accès au numérique ou ayant besoin d'une aide dans toute démarche d'accès aux droits.

Deux professionnels à votre service en fonction de vos besoins :

- un conseiller numérique pour la prise en main d'un équipement technique (ordinateur, tablette, smartphone) et tout ce qui est lié à l'informatique (démarches en ligne, naviguer sur internet, gérer ses courriels...)
- un chargé d'information pour vous informer, écouter et orienter (santé, handicap, logement, éducation...).

Prochaines permanences en mairie de 10 h à 12 h : 10 mai et 7 juin.

Nos haies sont des refuges, ne les taillons pas entre mars et août

La plupart des oiseaux de jardin nichent de mars à août. La Ligue pour la Protection des Oiseaux rappelle qu'arbres et haies offrent une protection à certaines espèces venant y faire leurs nids. Il est donc nécessaire d'effectuer les travaux de taille en dehors de la période de nidification. Les branches autant que les pieds de haies abritent des oiseaux nicheurs ainsi que de nombreux insectes et une flore variée.

Les travaux bruyants, comme le broyage, amènent l'oiseau à abandonner la couvaison. Ils sont également à éviter à proximité des haies dans cette période. Une taille ponctuelle, nécessaire pour certains arbustes, pourra se faire au sécateur.

Ensemble préservons et favorisons la biodiversité.

Erratum point de collecte des déchets verts



Date d'ouverture pour l'année 2023

- Du 12 avril 2023 au 29 juillet 2023
- Du 16 août 2023 au 16 décembre 2023

Le bonus du compost

Il n'y aura peut-être pas de compost disponible pour les particuliers cette année eu égard à la sécheresse de l'an dernier.

Commémoration du 8 mai 1945

La municipalité et l'Union Nationale des Combattants du Cellier invitent les Cellariennes et Cellariens, le **lundi 8 mai**, à venir nombreux.

- **11 h 15** : rassemblement place Saint Méen suivi du défilé jusqu'au monument aux Morts.
- **11 h 30** : cérémonie devant le monument aux Morts.

Après la cérémonie, partage du **verre de l'amitié à la salle Louis-de-Funès**



Vie scolaire et extra scolaire

Zoom sur les projets de l'école maternelle publique «Les Lonnières»

L'Association Cellarienne des Parents d'Elèves (ACPE) de l'école publique profite de cette période d'inscription en école maternelle pour présenter les projets menés cette année par l'équipe éducative. En effet, les journées à l'école maternelle de l'école publique «Les Lonnières» sont bien remplies !

Petit tour d'horizon :

- Les **thèmes de la musique et de l'amitié bercent cette année** et le travail de l'auteur-illustrateur Grégoire SOLOTAREFF est mis à l'honneur sur les 4 classes de maternelle.
- Les élèves ont assisté et assisteront à **plusieurs spectacles**, ainsi qu'à des **séances cinéma** à l'Eden 3 d'Ancenis.
- Le **prix des lecteurs**, sur le thème de l'amitié, a également fait son retour avec la découverte de 3 livres qui circulent au sein des familles.
- Des activités sont aussi programmées régulièrement à la **médiathèque du Cellier**, en lien avec les projets musicaux de l'école.
- Caroline ADAMCZEWSKI, **musicienne professionnelle**, intervient dans les 4 classes de l'école maternelle (10 séances par classe). Ces ateliers permettent la **mise en place d'un spectacle** qui sera restitué à la fête de l'école.
- Une **semaine exceptionnelle rythmée d'ateliers animés par les parents** est prévue en mai : activités autour du film vu au cinéma ce mois-ci, fabrication et mise en valeur d'instruments... Des parents musiciens pourront présenter et jouer d'un instrument devant les élèves.
- Les **liens entre les classes des écoles élémentaire et maternelle** ont été res-



Caroline ADAMCZEWSKI, professeure de musique et son compagnon Moustache, un violoncelle, en plein atelier avec la classe de Petite Section.

serrés avec des échanges réguliers autour de lectures, chants, percussions corporelles et de gâteaux.

- Nouveauté cette année : **les élèves de Grande Section suivront un cycle « piscine »** en mai/juin 2023, à l'espace Jean Blanchet sur la commune d'Ancenis.

Les délégués de l'ACPE sont joignables à l'adresse acpelecellier@gmail.com.

L'équipe enseignante réfléchit à l'élaboration d'une visite virtuelle de l'école.

Une visite familiale et conviviale est d'ores et déjà prévue pour les nouveaux inscrits le 4 juillet prochain à 17 h 30 afin de faire connaissance (une invitation leur sera adressée par mail par la Directrice). **En attendant, pour toute question sur le fonctionnement de l'école maternelle,**



Credit photo : ©Anais ABOULKHEIR

la Directrice Loïcia MERCIER-SOTOLONGO se fera un plaisir de répondre à vos interrogations à ce numéro : 02 40 25 44 11 (de préférence le vendredi).

Concernant les inscriptions, elles peuvent être faites dès à présent (avant mai dans la mesure du possible) :

- aux écoles maternelle et élémentaire, ainsi qu'au restaurant scolaire, vous pouvez vous rapprocher dès maintenant du service municipal en charge de l'Éducation : 02 40 25 48 92 enfance@lecellier.fr
- à l'accueil enfance (accueil périscolaire et centre de loisirs) : 02 40 25 44 23 - newsletter.lecellierenfance@gmail.com
- au service de transports scolaires : 09 69 39 14 14

Vie scolaire et extra scolaire

Projet hip hop à l'école élémentaire publique

Le vendredi 10 février, les **trois classes de cycle 3** ont présenté aux parents la restitution des ateliers de hip hop.

Chaque classe a bénéficié de **10 heures de pratique avec l'intervenant professionnel Arys LIYE-GOYER**. Ce projet, qui s'est déroulé de novembre à février, s'inscrit totalement dans les compétences du programme d'éducation physique et sportive.

Les élèves ont proposé **une belle restitution très investie avec beaucoup de concentration, de plaisir et de talent**.

Le spectacle proposé à 16 h 30, à la sortie de l'école dans la salle William-Turner, a vu une très belle affluence des parents et la présence de tous les élèves.



Pour les parents absents, une captation vidéo est visible en ligne sur un lien dédié aux familles ; ce qui a permis aussi à tous de revoir avec plaisir la belle prestation des élèves.

L'école remercie les enfants et Arys pour leur investissement ainsi que la Municipalité pour le financement.

Ecole Saint-Jean-Bosco : semaine de sensibilisation au handicap et à la différence



Depuis trois années, les enfants de l'école Saint-Jean-Bosco sont sensibilisés aux différences et handicaps. Du 6 au 10 mars, l'équipe pédagogique a organisé des ateliers pour poursuivre cette sensibilisation.

Toute la semaine, un partenariat a été organisé avec le foyer de vie pour adultes handicapés de Vallet, l'ADAPEI. Les résidents du foyer ont montré aux enfants leur quotidien, comment ils ont su s'adapter à la vie avec leur handicap. Ils ont partagé avec les plus grands le travail qu'ils effectuent régulièrement : le tri de puzzles. Ils ont également initié les enfants à la peinture coulée et à la mosaïque, cuisiné avec eux et raconté des histoires aux plus jeunes à travers un Kamishibai (art de raconter des his-

toires avec des images qui défilent dans un petit théâtre en bois appelé Butai).

Les élèves de maternelle et CP ont été sensibilisés aux handicaps moteur, auditif et mental avec l'IEM de la Buissonnière ; ils ont aussi découvert la langue des signes et le Makaton (signes et pictogrammes). Enfin, durant toute la journée du vendredi, l'association des chiens guides d'aveugles de l'Ouest leur a présenté le quotidien d'une personne atteinte de handicap visuel au travers de différents ateliers.

Cette semaine a été riche d'échanges et de partages, de questions et de réponses pour mieux cerner ces différences qui nous permettent de mieux vivre ensemble, dans une société plus inclusive à bâtir collectivement.

Vie associative

Actualités de l'association Histoire et Patrimoine du Cellier

L'exposition à la chapelle du Château de Clermont : un réel succès ! Environ 1 500 personnes ont visité l'exposition présentant l'histoire et le patrimoine de la chapelle les 28 et 29 janvier dernier. Suite à des demandes, le contenu de l'exposition sera présenté dans le prochain cahier d'Histoire et Patrimoine du Cellier.

Parution du 5^e cahier d'Histoire et Patrimoine : la première quinzaine de mai. Seront présentés les villages du **Bois Macé** et de **La Haute-Bélorière, La Babonnière, La Basse-Bélorière, La Ferrière, La Meilleraie et Le Rocher.**

Un Conseil d'Administration renouvelé : trois nouveaux membres ont intégré le C.A. de l'association suite à l'Assemblée Générale du 4 février : **Daniel COLINEAU** (La Haute-Brançhère), **Johann HENDRICKX** (château de Clermont) et **Gérard PAGEAU** (La Simonière) comme représentant de l'Amicale des Marguilliers.



File d'attente devant la chapelle du Château de Clermont pour découvrir l'exposition proposée par Histoire et Patrimoine.

Les infos du Cellier Mauves Basket Club

Retour en images sur le stage d'hiver



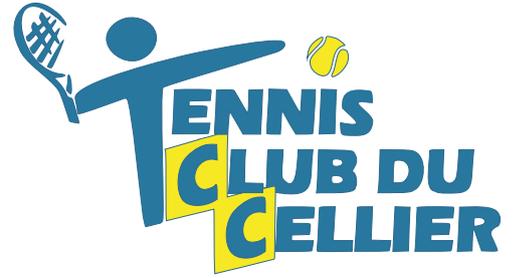
Les licenciés ont profité des stages d'hiver organisés par le club. Les prochains stages se dérouleront du 17 au 19 avril. Ce sont trois journées dédiées aux basketteurs de la catégorie U9 à U18.

Nouveaux maillots pour les U15



À noter dans vos agendas

- Stages vacances les 17, 18 et 19 avril
- Séances ouvertes aux non-adhérents en juin
- Tournoi du club 10 et 11 juin
- Camp d'été par Mansour SY du 10 au 14 juillet



Réservez votre terrain de tennis avec 7smash !

Les terrains de tennis extérieurs sont désormais munis de digicodes. En vous inscrivant sur le site 7smash ou en scannant le QR code ci-dessous, vous pourrez réserver un court (gratuit pour les adhérents) et rechercher un partenaire.

Le Tennis Club du Cellier espère vous voir nombreux sur les courts dès que le temps le permettra.

Pour toutes questions sur les réservations des courts de tennis, contactez Thierry MAZEAU au 06 18 25 21 79.



Dimanche 17 septembre

Journée à Saumur organisée par Le Club de l'Amitié

Le programme de cette journée :

- Départ à 9 h du parking de la salle William-Turner
- Visite de la cave Ackermann avec dégustation
- Repas au restaurant Les Nobles Fouées
- Gala au Cadre Noir
- Retour au Cellier vers 18 h 30
- Le transport est assuré par la société FOUCHÉ.

Paiement à la réservation avant le 15 mai.

Pour tout renseignement : 06 88 48 71 41.

Coût de la journée : 98 € pour les non-adhérents et 70 € pour les adhérents avec la possibilité d'établir plusieurs chèques (3 chèques maximum).

Coût de l'adhésion pour l'année 2023 : 26 €.

Coupon réponse « Journée à Saumur » à remettre avec règlement par chèque(s) au 14 rue de Bel-Air, Le Cellier

NOM-PRÉNOM : Téléphone :

Courriel : Nombre de places X 98€ :

Nombre de places X 70€ : TOTAL



ALEC : stages de couture enfants pendant les vacances d'avril

La première session de stages a rencontré un grand succès auprès de nos jeunes ! L'ALEC renouvelle donc l'expérience.

Émilie LECOMTE vous propose à nouveau plusieurs stages de couture au choix :

- **Mercredis 19 et 26 avril de 9 h 30 à 12 h 30, salle Louis-de-Funès**
«Atelier individuel enfant»

Chaque enfant laissera libre cours à son imagination et repartira avec un accessoire en tissu qu'il aura cousu.

Tarif : 30 €, matériel fourni (fil, tissu)

- **Mercredis 19 et 26 avril de 14 h à 17 h, salle Louis-de-Funès**
«Atelier couture en duo» (1 adulte et 1 enfant de 8 ans et plus)

Découvrez à deux la couture ou perfectionnez-vous.

Chaque binôme confectionnera un accessoire en tissu qui sera créé à 4 mains. Ce sera un moment idéal à partager pour garder de jolis souvenirs.

Tarif pour le duo : 40 €.

Pour plus de renseignements, contactez l'ALEC alec.lecellier44@gmail.com ou Émilie au 06 84 37 06 72

Minimum d'inscrits : 3 personnes ou 3 binômes

L'ALEC se réserve le droit d'annuler ou fusionner les cours au cas où le nombre de participants voulu ne serait pas atteint.



Mercredi 10 mai
à partir de 15 h 30

La fête de l'Europe au Cellier

Dans le cadre de la fête de l'Europe, le Comité de Jumelage du Cellier invite petits et grands à venir jouer en famille dans la joie et la bonne humeur.

Venez selon votre envie, pour vous détendre, vous amuser, vous divertir !

Participation gratuite et ouverte au public. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2.

Renseignements :
ceej.lecellier@gmail.com
ou 07 49 76 49 91

Gros succès pour les « plateaux des mamans »

Les samedis 11 et 18 mars, en partenariat avec le club de la Saint-Médard-de-Doulon, l'école de foot du Cellier Mauves FC organisait une opération "plateaux des mamans". Lors de ces rencontres, l'encadrement des équipes était assuré exclusivement par les mamans des jeunes joueuses et joueurs. Une quinzaine de volontaires ont vécu cette expérience avec beaucoup d'enthousiasme.

Les catégories U8/U9 puis U6/U7 ont, tour à tour, vécu cette initiative pour le plus grand plaisir des enfants comme celui des mamans. Cette expérience a

en effet permis à ces dernières de découvrir, sous un autre angle, l'organisation d'une équipe durant les rencontres.

« C'était vraiment très chouette, on a passé un bon moment avec les enfants. Je valide l'idée... ça change de regarder les matchs du bord du terrain ! » confirme une maman participante. Opinion partagée



côté joueur « Je suis trop content d'avoir ma maman comme coach aujourd'hui ! ». Des vocations d'éducatrices ont peut-être vu le jour à l'occasion de ces animations qui seront certainement renouvelées la saison prochaine.

Toutes les actualités du club sur www.lecelliermauvesfc.fr

Saison culturelle

La harpe envoûtera Le Cellier en avril et en mai

Dans le cadre du festival « Harpes au Max » organisé par la COMPA, Le Cellier accueillera 2 harpistes en concert à l'église et de nombreuses animations mettant à l'honneur la harpe à la médiathèque.



Alexandra BIDI assurera la première partie du concert et Chantal MATHIEU la seconde.

Samedi 13 mai à 18 h, église Saint-Martin Concert de musique classique avec 2 harpistes de renommée internationale

Alexandra BIDI

Née à New-York en 2002, Alexandra BIDI a commencé l'apprentissage de la harpe à Milan à l'âge de 7 ans et continue de l'étudier aujourd'hui dans la classe d'Isabelle Moretti au conservatoire de Paris. Elle se distingue, de 2014 à 2019, comme lauréate de nombreux concours internationaux.

La jeune harpiste propose ce qu'elle appelle « un voyage spatial, temporel et onirique », avec des œuvres de DEBUSSY, CRAS, HAENDEL, GÉLIOT, LISZT, ATTAHIR, CHOPIN et TOURNIER.

Chantal MATHIEU

Lauréate de nombreux prix, Chantal MATHIEU a débuté sa carrière à 15 ans à Paris comme harpiste solo. Depuis lors, en plus de sa brillante carrière de concertiste, elle a aussi consacré son temps et son énergie à l'enseignement de son art, la conception de nombreux arrangements, la musique de chambre, la recherche musicale et la production de disques.

Faisant résonner le charme et la magie de la harpe à travers des répertoires classiques et romantiques, Chantal MATHIEU sublime la délicatesse et musicalité de l'instrument.

Achetez et réservez vos places dès maintenant : <https://www.harpesaumax.com/billetterie> ou à l'Accueil touristique intercommunal à Ancenis-Saint-Géréon (103 rue des Douves) : du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 (infos au 02 40 83 07 44).

Les RDV de la médiathèque Claire Bretécher



• Du 21 avril au 13 mai Exposition « La harpe, de sa conception à sa réalisation »

Exposition de photographies des Harpes Camac de Mouzeil.

Accès libre - Tout public

• Vendredi 21 avril à 19 h Les ficelles du métier

Rencontre et échanges autour de la harpe, son histoire et sa fabrication avec Jakez FRANÇOIS, président de Harpes Camac de Mouzeil.

Durée : 1 h 30 - Sur inscription
Tout public (dès 7 ans)



Jakez François

• Mercredi 10 mai à 16 h 30 « Veux-tu que je te lise »

Lectures de contes par le groupe « Des mots pour le dire » accompagnées musicalement par le duo de harpistes « Harpes en ciel ».

Durée 45 min - Sur inscription – Jeune public : 3 à 7 ans

• Vendredi 12 mai à 19 h Rencontre musicale

Découverte de la harpe birmane avec Aung PYAE SON.

Durée 30 min - Sur inscription - Tout public (dès 8 ans)

Inscriptions et infos : 02 40 25 44 82
ou www.bibliofil.pays-ancenis.fr
Fermeture de la médiathèque le 4 mai.

Expression du groupe minoritaire

Après le parc de Clermont, M. le Maire a annoncé, suite à une de nos questions au Conseil du 7 février, que l'Île Neuve serait vendue.

Il a expliqué qu'il n'y avait pas d'intérêt à garder cet espace pour la commune, puisque « il y passe très peu de monde » et qu'« il n'y a pas de projet ».

En êtes-vous bien sûr M. le Maire ?

Voici quelques informations que vous semblez avoir oubliées :

Juste après l'acquisition par la commune de 17ha sur Île Neuve en 2009, l'association Regards Natures a été créée pour valoriser et préserver l'île.

Depuis 13 ans, elle organise des animations et ouvre le site à tous (balades contées, journées du patrimoine), met en place des panneaux d'information, réalise un flyer pour l'office de tourisme, installe des ruches et organise des récoltes pédagogiques de miel, enseigne la taille des arbres fruitiers et de l'osier,...

Et le bâti, typique des fermes de Loire ?

En le réhabilitant pour l'ouvrir au public et organiser expositions, conférences, ateliers scolaires, animations, il deviendrait un lieu de découverte et de sensibilisation au patrimoine naturel, historique et culturel de l'île et de la Loire.

D'autres projets solides ont été portés à votre connaissance M. le Maire, avec des partenaires fiables et reconnus (LPO, SOLIHA) que vous avez ignorés.

Alors on ne peut accepter votre absence d'arguments. Il s'y passe beaucoup de choses sur « notre » île. Et avec de la volonté, il pourrait s'en passer encore davantage.

Et si vous prenez le temps d'écouter le témoignage collecté par Regards Natures d'un habitant qui y a grandi, il vous semblera évident que cette île est un patrimoine remarquable qui doit rester aux Cellariens. Pour notre passé et notre avenir.

Aurélié Valadié, Virginie Postec,
Patrice Chapeau, Cristelle Van
Kemenade, Olivier Ganne

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

[https://www.facebook.com/Durable.
et.Solidaire.LE.CELLIER](https://www.facebook.com/Durable.et.Solidaire.LE.CELLIER)

[Chaîne YouTube Le Cellier Durable
et Solidaire](#)

Commerçants / artisans / artistes

Samedi 10 juin

« Show Patate » à la ferme Les Rangs d'Oignons

Lia et Benjamin COCHIN, maraîchers bio à la ferme Les Rangs d'Oignons, sont fiers et heureux de fêter leurs cinq ans d'activité suite à la reprise de la ferme de maraîchage bio située allée de Clermont. À l'issue de ces années de travail, la ferme produit des légumes bio de saison toute l'année et propose depuis peu un accueil en camping à la ferme. Au Cellier, la ferme livre sa production de légumes à l'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), au restaurant scolaire, à la résidence Montclair et propose désormais une vente à la ferme au détail le vendredi soir.

La ferme souhaite célébrer cet événement par un moment festif qui met en lumière les associations qui soutiennent le milieu agricole. Ainsi, à l'occasion de leurs portes ouvertes, Les Rangs d'Oignons et l'AMAP du Cellier co-organisent pour la première fois cette année : le « Show Patate », samedi 10 juin de 14 h à minuit !

Le souhait de la programmation est de mettre en avant les artistes locaux, le réseau de producteurs de l'AMAP du Cellier et également les artisans du Cellier. Dans le contexte actuel de crise énergétique et climatique, cette journée mettra en lumière les thématiques de l'écoconstruction, de l'autonomie énergétique et des low-tech (technologies qui souhaitent porter une alternative plus durable aux modes de consommation actuelle).



Programmation détaillée de la journée

• De 14 h à 18 h

Marché de producteurs et artisans locaux

• À 14 h et à 17 h

Départs de **visites guidées** sur le site : une visite **de la ferme maraîchère bio** avec Benjamin et Lia qui présentent leur activité et **une visite de découverte de la biodiversité d'une ferme bio** par Olivier GANNE, naturaliste à Bretagne vivante.

• De 15 h à 17 h

« **Construire et habiter sa maison autonome : projets d'avenir** » Conférence animée par Patrick BARONNET de la maison autonome à Moisdon-la-Rivière.

• De 14 h à 18 h

- **Atelier collectif de fabrication d'un four solaire** et démonstration d'objets low-tech avec la recyclerie de l'association Le Labo au Loroux-Bottereau.

- **Atelier écoconstruction avec démonstration de montage d'un dôme géodésique** (structure sphérique ou partiellement sphérique) avec Gurun MANROT spécialiste en construction d'habitats écologiques.

• À 17 h

Spectacle pour enfants (à partir de 3 ans) : « **La Grimm Académie** » interprété par Guillaume HAUBOIS, comédien cellarien.

La Grimm Académie est une école où les enfants peuvent étudier les dragons, sorcières, loups-garous et autres changes-formes. Le cours est assuré par Hansel Grimm ou Gretel Grimm.

• À 19 h (places limitées - sur réservations uniquement)

Le cabaret sauvage ! Repas à la ferme préparé avec les produits bio et locaux de l'AMAP du Cellier et **spectacle cabaret** présenté par la compagnie Canard Sauvage ! Suivi à **21 h 30** de la **pièce de théâtre « Coup de tampon »** de la compagnie Patrick COSNET.

« Coup de Tampon » est une petite réflexion cocasse sur les justifications ou excès d'une société de plus en plus normative, sur le civisme et l'initiative individuelle.

Infos pratiques :

Buvette sur place. Entrée libre et gratuite de 14 h à 18 h.

Soirée repas cabaret + théâtre à la ferme à 19 h sur réservation (tarif 29 €/adulte, 12 €/enfant -12 ans)

Stationnement prioritaire sur le parking de la salle des sports Charles des Jamonières, puis accès piéton.



Réservations sur le site internet de la ferme avec le lien suivant ou flashez le QR code :
<https://rb.gy/gpbrqx>

Testez votre pratique du vélo

Salarié ou en recherche d'emploi, vous souhaitez privilégier vos déplacements à vélo au quotidien ?

Erdre et Loire Initiatives (ELI) en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique propose des ateliers de « remise en selle » encadrés par des professionnels, c'est-à-dire des parcours sur piste et en agglomération sur vélo classique ou sur Vélo à Assistance Électrique (vélos et équipements de sécurité fournis).



Ces ateliers se tiendront à Ancenis-Saint-Géréon les mardis de 10 h à 12 h : 9, 16, 23, 30 mai et 6, 13 juin.

Gratuit sur inscription par mail à a.corvaisier@eli44.fr ou par téléphone au 02 40 83 15 01.

Les groupes de paroles proposés par Entraid'addict44

« Entraid'addict44 » est une association multi-addictions dont l'objectif est de venir en aide aux personnes en difficulté et à leur entourage. Rejoignez les groupes de paroles à côté de chez vous :

- **Groupe de paroles d'Ancenis :**
3^e dimanche du mois de 10 h à 12 h à l'Espace Corail (place Francis Robert)
- **Groupe de paroles de Ligné :**
1^{er} dimanche du mois de 10 h à 12 h à la salle Jean Robin (3 place de la Perreterie)
- **Groupe de paroles « soutien entourage » à Ancenis :**
2^e vendredi du mois à 20 h 30 à l'espace Corail (place Francis Robert)

Contacts : Sylvie (06 35 91 78 98), Claudine (06 81 62 44 97) et Olivier (07 89 66 32 43).

Raid Loire en famille sur le secteur de Riaillé

Organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, le **Raid Loire en famille** revient cette année le **dimanche 11 juin 2023**. Et pour sa 10^e édition, **l'événement investit le nord du Pays d'Ancenis et prend place sur le secteur de Riaillé**. La manifestation sportive et familiale, jusqu'ici organisée sur les bords de Loire, est cette année encore l'occasion de découvrir le territoire. **Entre l'étang de la Provostière et le complexe sportif de l'Erdre à Riaillé, les participants vont pouvoir profiter d'un beau programme d'activités physiques !**

Le principe de l'événement

Former une **équipe familiale de deux personnes** (un adulte et un enfant*) et partir à l'assaut des épreuves. **Canoë, course d'orientation, escape game, paddle, escalade, tir à l'arc, VTT...**

Raid Loire en famille propose un programme riche concocté en partenariat avec le PAACK (Plein Air Ancenien Canoë Kayak), les structures locales et la commune de Riaillé. Un bon cocktail pour découvrir l'environnement et le patrimoine local !



Inscriptions ouvertes sur le site internet du Conseil Départemental de Loire-Atlantique : <https://www.loire-atlantique.fr>

Informations pratiques : Rendez-vous le dimanche 11 juin à 8 h 30 au complexe sportif de l'Erdre à Riaillé, pour un départ à 9 h 30. Fin des épreuves vers 16 h 30. Tarif : 10 € par équipe.

*Enfant à partir de 8 ans sachant nager.

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en avril

Du 17 au 19
Stage de basket (U9 à U18)
organisé par le CMBC
Complexe sportif

Mercredis 19 et 26 / 9 h 30 à 12 h 30
Stage de couture ALEC :
atelier individuel enfant
Salle Louis-de-Funès

Mercredis 19 et 26 / 14 h à 17 h
Stage de couture ALEC :
atelier couture en duo
Salle Louis-de-Funès

Vendredi 21 / 19 h
Les ficelles du métier
avec Jakez François
(Harpes Camac de Mouzeil)
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 21 (jusqu'au 13 mai)
Exposition « La harpe,
de sa conception
à sa réalisation »
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 29 / RDV à 9 h
Nettoyage de la nature
organisé par le CJC
Mairie

Le Cellier en mai

Lundi 8 / 11 h 30
Commémoration
du 8 mai 1945
Place du Mémorial

Mercredi 10 / 10 h à 12 h
Permanence UDAF 44 :
accès gratuit aux droits
et au numérique
Mairie

Mercredi 10 / 15 h 30
Fête de l'Europe
organisée par le Comité
de Jumelage
Le Cellier

Mercredi 10 / 16 h 30
« Veux-tu que je te lise »
Médiathèque Claire Bretécher

Vendredi 12 / 19 h
Rencontre musicale
avec le harpiste birman
Aung Pyae Son
Médiathèque Claire Bretécher

Samedi 13 / 18 h
Concert de harpe classique :
Alexandra Bidi
et Chantal Mathieu
Église Saint-Martin

Mardi 16 / 18 h 30
Conseil municipal
Mairie

État Civil



NAISSANCES

Élise CHARBONNEAU
MONTEIL
24 février 2023
Nour BLANCHARD
GUIHARD
5 mars 2023
Lison TAMPIER
10 mars 2023

DÉCÈS

Daniel BRANCHET (73 ans)
16 février 2023
Hortensia VAN OPPENRAAIJ
née DAALDEROP (83 ans)
23 février 2023
Josette BONNEAU (68 ans)
25 février 2023
Jean KIRKOR (96 ans)
9 mars 2023

NB : les parents qui souhaitent la parution de la naissance de leur enfant dans le Lien doivent accepter la parution dans la presse sur le formulaire de déclaration de naissance ou nous informer de leur souhait dans les meilleurs délais à l'adresse infocom@lecellier.fr

NB : par respect de la vie privée et de la loi RGPD, les avis de décès annoncés dans le Lien devront désormais faire l'objet d'une demande de publication de la famille par mail à mairie@lecellier.fr.

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivré entre le 15 février et le 15 mars 2023 :

Construction d'une maison (PC04402823W1002)
34 rue des Écureuils

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France - Guy Garanger : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Anenis - Josiane Kerjouan : **06 72 11 36 41**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier
Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr
www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 17 avril pour la parution le 15 mai du Lien n°97**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
Le fleuve, la terre, la cité